



Paris, le 20 mai 2019

Madame Gaëlle Martinez  
Union Syndicale Solidaires  
Déléguée générale fonction publique  
31 rue de la Grange aux belles  
75010 PARIS

à  
Monsieur Gérard Darmanin  
Ministre de l'action et des comptes publics  
139 Rue de Bercy  
75012 – PARIS

**OBJET** : préavis de grève pour les journées allant du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2019

Monsieur le Ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour les journées allant du 1<sup>er</sup> au 30 juin (de 00h00 à 24h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

Solidaires dénonce depuis de nombreux mois les orientations générales du gouvernement en matière de droits des agent-e-s et salarié-e-s. Ces orientations, malgré les revendications portées par les mouvements sociaux, ne subissent aucun changement.

Solidaires dénonce également toutes les orientations concernant la fonction publique et les services publics : abandons de missions de services publics et fermetures de sites laissant sur le côté une partie de la population et augmentant encore les inégalités, 120 000 suppressions d'emplois sur le quinquennat, remise en cause du statut de la fonction publique notamment à travers la volonté de recours accru aux contractuels, synonyme de précarité, rémunération au mérite allant à l'encontre de la notion de service public...

Solidaires demande le retrait du projet de loi qui a fait l'objet d'un vote unanime « contre » des organisations syndicales lors du Conseil Commun de la Fonction Publique le 15 mars et qui est en phase d'examen par les Assemblées.

Ces orientations sont néfastes à l'ensemble de la population puisqu'elles entraîneront la disparition de trop nombreux services publics. Elles dégradent par ailleurs chaque jour les conditions de travail des agent-e-s dans les services.

Ce préavis est destiné à permettre à tous-tes les agents-es de la fonction publique qui le souhaitent, de participer aux mobilisations dans les nombreux secteurs en lutte, d'exprimer et faire prendre en compte leurs revendications en matière de recrutements, de missions, de conditions de travail, d'évolution salariale...

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Gaëlle Martinez